



## PARCOURS DE FORMATION

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

- ✓ **Une évaluation de départ** afin de déterminer le nombre prévisionnel d'heures moyen et le coût de la formation

*A la suite de l'évaluation effectuée, nous vous proposons un parcours spécifique :*

### ❖ **Parcours théorique**

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule **collectivement**, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée **en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité**.

Les thèmes sont les suivants :

*Dispositions légales en matière de circulation routière*

*Le conducteur*

*La route*

*Les autres usagers de la route*

*Réglementation générale et divers*

*Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule*

*Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite*

*Équipements de sécurité des véhicules*

*Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement*

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD ou Box avec un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, soit sur Internet (code sur Internet non compris dans le forfait « FORMATION AU CODE DE LA ROUTE »).

### ❖ **Parcours pratique**

La formation pratiques est progressive, durant cette phase pratique, vous serez amené à circuler :

- sur parking
- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ou voie rapide ;
- la nuit (si le cas se présente) ;
- par temps de pluie (si le cas se présente) ;